

F.S.U. 66

Bulletin trimestriel de la Section des Pyrénées Orientales de la Fédération Syndicale Unitaire
Enseignement, Éducation, Recherche, Culture, Justice, Formation, Insertion

EDITO : ET MAINTENANT ?!?

Après l'ère Sarkozy, un nouveau quinquennat commence, porteur d'espoir, tout en restant conscient que le contexte ne sera pas le même qu'en 1981. En effet la crise économique mondiale, qui s'est installée depuis 2008, ne permet pas d'être aussi enthousiaste et les politiques qu'a pu mener le Parti Socialiste depuis cette période ne nous laissent pas d'illusion sur les orientations qui seront prises, en particulier envers la prégnance du capitalisme sur l'économie nationale et internationale.

Par contre, le climat social devrait être un tant soit peu apaisé et ouvert, alors que nous avons vécu dans l'obscurantisme et le massacre des valeurs de solidarité qui ont fondé notre société depuis 1945.

C'est dans ce cadre que la FSU pourra trouver toute sa dimension et sa légitimité, en tant qu'organisation syndicale fortement implantée dans les services publics. Dès l'élection du Président de la République, elle s'est manifestée auprès du nouveau premier ministre, qui l'a reçue, et poursuit les rencontres, accompagnant les syndicats nationaux concernés, avec les ministres des champs où elle est représentative.

Elle revendique un nécessaire renforcement des services publics, avec à l'esprit la priorité donnée à l'Éducation Nationale par Françoise Hollande dans sa campagne. Elle sera vigilante à que cela ne se fasse pas au détriment des autres ministères. Dans cette optique, la reprise d'un véritable dialogue social est primordiale, soutenue, à l'Éducation Nationale, mais aussi dans l'ensemble des services publics, par une mise à plat des besoins, le diagnostic des moyens urgents à réinstaurer, comme les postes, une réflexion sur les programmes, la redéfinition de l'organisation générale, une étude approfondie des conditions de travail, une refonte de l'évaluation, de la formation. La question de la rémunération, de la revalorisation du point d'indice, des grilles indiciaires, des statuts est également d'une criante actualité.

Il est aussi évident qu'une réflexion doit avoir lieu sur le sujet de la décentralisation, de ses financements et des incidences sur les missions des services publics, déléguées aux collectivités territoriales, sans les dotations correspondantes.

Par ailleurs, l'extension du champ d'intervention des Comités d'Hygiène et Sécurité aux Conditions de Travail donne un véritable outil de défense des personnels, de la reconnaissance de la souffrance au travail et permet de s'interroger sur l'exercice des métiers et de fait sur les missions et les statuts y afférant.

A tous les niveaux de représentation des personnels, la lutte doit continuer pour la défense d'un service public de qualité, accessible à tous, sur l'ensemble du territoire. Après le tsunami des différentes politiques menées par la droite, nous devons rebâtir, en l'améliorant, le service public qui a servi longtemps d'exemple de par le monde et lever enfin le joug de la commission européenne, qui n'a eu de cesse de réduire les solidarités à néant.

Partout des peuples se révoltent, certains dans le sang, souvent dans la répression, la dictature du pouvoir de l'argent se fissure, on ne lâche rien !!!

Sommaire :

P1 EDITO

P2 LA FSU EN CAMPAGNE

P3 & 4 EDUCATION

P4 & 5 CHSCT

P 5 BOUGE TOIT

P 6 SECTION RETRAITES / SNUITAM-FSU



Françoise CHATARD Co-Secrétaire de la SD FSU 66



Le service public,
on l'aime, on le défend

LA FSU EN CAMPAGNE

La FSU 66 s'est adressée à l'ensemble des candidats aux législatives à l'exclusion du Front National. Les thèmes abordés et les questions posées portent l'exigence d'une autre politique et d'un changement radical d'orientation.

***A l'heure où nous mettons sous presse la FSU 66 a été reçue par le Front de Gauche et le Parti Socialiste; le NPA nous a longuement répondu par écrit
(voir sur le site de la FSU 66 : <http://fsu66.asso.st/>)***

EMPLOI, DETTE, FISCALITE, FINANCE, EUROPE.

La crise financière a des répercussions économiques et sociales très graves, les arbitrages politiques récents démontrent le caractère pro-cyclique de la gestion de crise. A la FSU nous pensons qu'une autre voie politique est possible et souhaitable. Cela passe par la redéfinition des instruments de l'action publique tant sur le plan national que européen.

RETRAITES, PENSIONS, DEPENDANCE.

En ce qui concerne la question de la retraite, la FSU a porté l'exigence d'une réforme des retraites juste et efficace à long terme, contrairement à la réforme adoptée par le Parlement en 2010. Les retraités subissent comme tous les citoyens, les effets de la crise actuelle. Il est urgent d'augmenter le niveau des pensions afin de permettre à chacun de vivre dignement.

EGALITE HOMMES-FEMMES

Il reste un long chemin à parcourir pour passer des droits inscrits dans la loi à leur application concernant l'égalité hommes/femmes notamment dans le monde du travail : salaires inégaux, temps partiels imposés, précarité... Dans la fonction publique, les femmes représentent 60% de l'effectif total et si le statut protège mieux des inégalités de traitements entre les hommes et les femmes, celles-ci peuvent malgré tout aller jusqu'à une différence de l'ordre de 20%. Les blocages sont encore nombreux pour arriver à un même déroulement des carrières et à un accès égal aux responsabilités.

SERVICES PUBLICS.

Dans le contexte actuel de crise économique et politique, La politique de casse des trois Fonctions Publiques, le non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite, a introduit une diminution drastique des moyens d'action des services publics, au détriment de la qualité et de leur continuité.

LES FONCTIONS PUBLIQUES ET LEURS AGENTS.

Pour la fonction publique et ses agents, la FSU demande que soit, d'urgence, arrêtée la RGPP et qu'un bilan de ses conséquences sur les missions, les conditions de travail des personnels et les services rendus aux usagers soit établi.

DEMOCRATIE ET DIALOGUE SOCIAL.

La FSU accorde une grande importance à l'établissement d'un réel dialogue social. Signataire des « *accords de Bercy* », elle regrette que, par exemple, en ce qui concerne l'amélioration des droits et des moyens aux organisations syndicales, on se soit éloigné de ces accords.

POSTES, CONDITIONS DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS

De très nombreux enseignants considèrent que leur travail est très difficile. Cela conduit à de plus en plus de « souffrance au travail ». Cela explique en partie la « crise du recrutement » dans un nombre croissant de disciplines. L'impression de « grande solitude » se développe dans la profession, le sens des missions et leur congruence sociale est remise en doute.

EDUCATION, DEMOCRATISATION DE L'ECOLE.

Comme l'ont montré les débats lors des récentes élections présidentielles, les questions d'éducation sont au cœur des projets de société que dessineront les politiques à venir.

Objet, à juste titre dans un contexte de crise, de fortes attentes de la part des familles inquiètes pour l'avenir de leurs enfants, l'Ecole doit, plus que jamais, être une priorité dans un monde du XXI siècle dans lequel les connaissances sont en constante évolution.

Ces dernières années ont vu une avalanche de réformes qui ont largement déstabilisé le système éducatif. L'objectif de réussite de tous les élèves est loin d'être atteint, et les inégalités ont été creusées par de nombreuses mesures. La rupture avec les choix budgétaires et l'assèchement à tous les niveaux du système éducatif, est nécessaire. Le renoncement à une réelle ambition éducative pour tous est une impasse pour chaque élève, pour notre société entière.

De nouvelles lois devront être votées. Elles devront faire l'objet d'un véritable dialogue social, et prendre en compte, notamment, l'avis et l'expérience des professionnels de l'éducation. La FSU, première fédération de l'éducation, tient à faire connaître ses propositions pour l'Ecole. Elles se déclinent par des mesures d'urgence notamment pour la rentrée 2012 ainsi que par des axes forts pour la future loi de programmation.

Pour la FSU, une réelle démocratisation de l'accès aux savoirs passe par l'allongement de la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, une réflexion sérieuse sur les modifications des contenus à enseigner, sur l'évaluation des élèves, du système, des enseignants, sur les conditions matérielles d'enseignement pour diversifier les pratiques pédagogiques... Permettre à tous les jeunes, grâce à une culture scolaire commune de poursuivre leurs études, s'insérer dans un emploi, accéder à toutes les dimensions de la vie citoyenne...

ETAT DE L'ECOLE DANS NOTRE DEPARTEMENT

Dans le cadre de la baisse des moyens, notre département est confronté à la difficulté suivante : poursuivre un maillage du territoire (maintien des écoles et des collèges ruraux) sans dégrader les conditions d'enseignement dans les plus grosses structures et sans abandonner certaines missions de services publics (enseignement adapté, remplacement, aide aux élèves en difficulté, aide aux associations complémentaires de l'Ecole Publique). Les vagues successives de suppressions de postes font que près de 1500 élèves de notre département ne peuvent plus bénéficier de l'aide adaptée que constituaient les RASED et autres dispositifs de traitement de la difficulté scolaire

Dans le cadre de la RGPP, les rectorats poussent à la fermeture de petits établissements (collège Camus- Perpignan) ou à des regroupements sous la forme d'Unités Pédagogiques de Proximité (UPP Collège d'Estagel et de Saint Paul de Fenouillet), les créations ne peuvent se faire qu'à moyens constants.

L'assouplissement de la carte scolaire a conduit à faire disparaître la mixité scolaire dans certains établissements, leur fléchage ECLAIR conduit à une aggravation de cette tendance. Outre les déréglementations introduites dans les établissements ECLAIR la question de la continuité du service public d'éducation sur tout le territoire est posée. D'autre part la question du découpage de la carte scolaire dans notre département souvent abordée jamais traitée, doit-être revisitée, nous y voyons surtout un enjeu de réussite pour tous et de réelle démocratisation de l'école dans un territoire qui souffre durement de la crise.

Depuis deux ans, une situation très tendue est dénoncée par les personnels, les élèves et les parents d'élèves sur la question de l'encadrement des élèves en dehors de la classe (ce qu'on appelle le domaine de la vie scolaire pour laquelle interviennent les CPE (Conseillers Principaux d'Education), les AED (Assistants d'Education) mais aussi beaucoup de personnels très précaires très peu rémunérés, employés ponctuellement). C'est pourtant un secteur qui pèse dans l'objectif de lutte contre l'échec.

Dores et déjà la FSU 66 majoritaire au CTSD des Pyrénées Orientales (6 sièges sur 10) a demandé la réunion d'un comité spécial afin de faire établir un état des lieux de l'éducation dans notre département. Nous savons que les coupes sombres subies depuis 2003 ont fait régresser l'école dans notre département au niveau de 1994, 18 ans en arrière. Elle multiplie les contacts auprès des élus et des parents d'élèves pour exiger du Préfet et de la Présidente du Conseil Général la réunion d'un CDEN (Conseil départemental de l'Education Nationale).

Alors si le changement c'est maintenant, alors osons le changement et ne nous privons surtout pas d'agir pour l'impulser dans un sens qui nous convienne.

Gérard GIRONELL—SD FSU 66

LE CHANGEMENT ? ... CHICHE !

Ces cinq dernières années ont conduit l'école au bord du gouffre.

L'école a besoin d'une politique éducative qui fasse des enseignants les acteurs des réformes et non les instruments méprisés du pilotage ministériel. Nous ne voulons plus d'une hiérarchie zélée qui a imposé, au nom de l'obéissance, la mise en œuvre de réformes, que, tous, nous savions néfastes pour les élèves et le système éducatif.

Le projet de « refondation de l'école » annoncé par le nouveau ministre Vincent Peillon doit se traduire par des transformations réelles de l'école afin de relever les défis de la démocratisation, de l'égalité. Pour faire avancer l'école, rien ne doit se faire sans les enseignants. Il faut s'appuyer sur leur expertise, rétablir des rapports hiérarchiques basés sur la confiance et le dialogue, améliorer les conditions de travail et revaloriser les salaires.

Des mesures d'urgence doivent se concrétiser pour la rentrée prochaine, notamment la restitution effective des postes perdus lors de la dernière carte scolaire.

Les 1 000 recrutements prévus dans les écoles pour la rentrée prochaine sont très loin de couvrir les besoins d'urgence de la rentrée au regard des 5700 suppressions. Pour notre département, ce sont 60 postes qui manqueront à la rentrée prochaine pour assurer le même taux d'encadrement que cette année !

Le SNUipp-FSU revendique la mise en œuvre d'un plan de rattrapage pour le premier degré.

Alors oui, il faut continuer à se mobiliser pour que le nouveau gouvernement tire rapidement un trait sur cinq années de régression et mette en œuvre les mesures concrètes indispensables pour la réussite des élèves, le bien-vivre professionnel et la reconnaissance des enseignants.

Jérôme GUY —Secrétaire Départemental du SNUipp

NON, ... RÉCLAMER DES MOYENS CE N'EST PAS « HONTEUX » !

Les citoyens français se sont exprimés : ils ont dit non à Nicolas Sarkozy et à sa politique de casse des services publics et notamment de l'Éducation. Ils se sont prononcés pour un changement politique.

Des élections législatives sortira une majorité. Quelle qu'elle soit, elle devra prendre en compte la situation catastrophique du service public d'éducation et notamment du second degré. C'est en ce sens que le SNES, avec la FSU, s'est adressé aux candidats à l'élection présidentielle. C'est en ce sens que, localement, nous avons écrit aux candidats aux législatives. Pour qu'ils prennent enfin conscience des difficultés du terrain, de ce que vivent au quotidien les élèves et les personnels dans nos collèges et nos lycées.

Lors de son congrès national en avril dernier, le SNES a lancé un appel pour le second degré s'accompagnant d'un plan d'urgence à appliquer dès la rentrée prochaine. Dans chaque établissement nos collègues sont invités à se prononcer en rédigeant un cahier de revendications pour élaborer la traduction locale et concrète de ce plan d'urgence.

Dans les PO, pour mettre fin aux suppressions de postes et recréer les emplois supprimés, pour un dispositif de remplacement efficace, pour revenir à des horaires disciplinaires adaptés, défendre les options et les enseignements menacés, pour mener une politique ambitieuse de l'éducation prioritaire, pour une vraie formation des enseignants avec une entrée progressive dans le métier, pour baisser les effectifs par classe, pour assurer des services dignes de ce nom de vie scolaire, de santé, d'assistance sociale, et d'orientation ... il faudrait implanter dès la rentrée prochaine, en urgence, au moins 100 postes d'enseignants et 50 postes de non enseignants dans nos collèges et nos lycées pour atteindre 500 emplois d'enseignants et 150 de non enseignants sur la mandature à venir.

Réclamer ces moyens n'est pas honteux, réclamer ces moyens n'est pas une utopie. Il s'agit d'une demande concrète et réaliste si on veut replacer l'École comme première priorité dans notre pays. C'est pour cela que le SNES continuera à se battre dans les semaines, les mois et les années qui viennent.

Marc MOLINER - Secrétaire départemental SNES 66

CHSCT : QU'EST-CE QUE C'EST ?

La création des **Comités d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail** académiques et départementaux (à la suite des accords de Bercy en 2010) ouvre une nouvelle fenêtre pour la défense des personnels

Ils ont pour mission :

- ▶ d'impulser, d'animer et d'évaluer les actions visant à améliorer les conditions d'hygiène, de sécurité ainsi que la santé des agents dans leur travail,
- ▶ de promouvoir la médecine préventive.

Les CHSCT, les délégués siégeant peuvent être saisis de toute question concernant :

- ▶ l'hygiène ou la sécurité en particulier des locaux, tant du point de vue des personnels que des usagers ;
- ▶ l'adaptation des postes de travail ;
- ▶ les conditions de travail, et en particulier les effets en termes de santé
- ▶ la médecine du travail et la surveillance médicale des personnels ;
- ▶ la prévention et l'information dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'hygiène.

Pour la FSU, l'application de cette nouvelle réglementation doit apporter de réels progrès, ne pas être un simple changement de sigle mais une nouvelle donne dans la prise en charge de la santé et la sécurité au travail dans l'Éducation Nationale. C'est ensemble, au quotidien, sur notre lieu de travail, que nous devons nous saisir de cette opportunité.

Grâce aux derniers résultats des élections paritaires, la FSU occupe une position majoritaire dans ces nouvelles instances et assumera la fonction de secrétaire du CHSCT (désigné parmi les représentants du personnel) au plan départemental comme académique.

Alain VIBERT- GUIGUE — CHSCT des Pyrénées Orientales

Fédération Syndicale Unitaire



F.S.U.

(SNASUB, SNEP, SNES, SNICS, SNPI, SNUAS-FP, SNUEP, SNUIPP, SNUPDEN, UNATOS)

N'hésitez pas à contacter vos délégués élus au CHSCT –Départemental (66) pour toute information ou alerte concernant les questions d'hygiène et de sécurité dans les écoles, les établissements ou les services administratifs.

VIBERT GUIGUE ALAIN, directeur école maternelle, Rivesaltes (SNUipp)

GONZALEZ Philippe, Conseiller Principal d'Education, Lycée Professionnel Charles Blanc—Perpignan (SNES)

LIEVREMONT Nadine, infirmière classe supérieure, Lycée Jean Lurçat - Perpignan (SNICS)

FELTZ Cathy, certifiée d'anglais, Collège Paul Fouché— Ille Sur Têt (SNES)

LEMAITRE Arnaud, SAENES, Intendant collège Arles sur Tech (SNASUB)

HERNANDEZ Monique, directrice école d'application, Vertefeuille Perpignan (SNUipp)

ARGENCE Chantal, professeur d'EPS, Lycée François Arago— Perpignan (SNEP)

BOTONNET Jean-Claude, infirmier classe supérieure, Lycée Jean Lurçat Perpignan, (SNICS)

LATOUR Sébastien, certifié de Mathématiques, Lycée de la Mer Rosa Luxembourg, Canet en Roussillon (SNES)

BOURQUARD Veronique, professeur des écoles, Ecole primaire Le Boulou (SNUipp)



« Bouge toit » occupe un nouveau bâtiment pour loger des familles à la rue

Le 5 février 2011, face à la recrudescence de familles sans papiers mises à la rue, faute de prise en charge par les services de l'Etat le RESF avait impulsé la création de l'association Bouge Toit en occupant l'école Jeanne Hachette. Trois familles avaient ainsi pu avoir enfin un toit.

L'action du RESF a permis la régularisation de deux d'entre elles. Elles ont donc pu obtenir contrats de travail et logements. Mais elles ont été aussitôt remplacées par d'autres familles mises dehors, faute de financement. Quatre familles sont donc en permanence, et alternativement, hébergées à Jeanne Hachette, nourries par le Secours populaire, meublées et vêtues par Emmaüs, soutenues par des citoyens. Rien n'aurait pu se faire sans cette solidarité.

Mais la politique d'immigration du gouvernement Sarkozy, refusant tout droit d'asile, amputant les budgets de l'hébergement d'urgence, a provoqué une recrudescence de familles à la rue à la fin de la trêve hivernale.

Bouge Toit a donc décidé d'occuper un nouveau lieu, suffisamment grand pour mettre à l'abri 5 familles (18 personnes, dont 5 enfants de 5 à 14 ans et 2 jeunes majeurs). Ce fut fait le 5 mai, dans les anciens locaux de la DDE, propriété du Conseil général.

D'abord un peu réticent, le Conseil général, alerté le jour-même, n'est pas venu constater l'occupation. Lorsqu'une délégation de trois personnes a été reçue au CG le 22 mai, Mme Malherbe a d'ailleurs précisé que constater aurait été cautionner et qu'une institution ne pouvait cautionner un acte illégal. Certes cette occupation, réalisée sans effraction, peut certes être qualifiée d'illégale mais les notions traditionnelles du Droit ne sont plus pertinentes, dès lors que les pouvoirs publics se refusent à prendre en charge les situations d'urgence sociale qui leur incombent.

La démarche de l'association lors de cette rencontre était de solliciter de l'aide, notamment pour la mise en électricité dont le bâtiment est privé. Il lui a été répondu que le CG n'interviendrait pas au vu de sa position institutionnelle, mais ne procéderait pas à l'expulsion au vu des principes humains.

Cet entretien s'est finalement avéré positif. Dès le lendemain, le cabinet affirmait qu'un relogement était « en bonne voie », mais qu'il fallait attendre. Et surtout proposait une aide financière sous forme de subvention, ou d'aides individuelles aux familles. Il semblerait donc que la détresse de ces familles ait été enfin entendue. L'association compte également beaucoup sur l'infléchissement de la politique d'immigration du nouveau gouvernement, après la promesse de M. Hollande de maintenir ouvertes toutes les structures d'accueil.

De tous temps, la solidarité a compensé les manquements de l'Etat. Mais le temps est peut-être venu pour l'Etat d'assurer ses responsabilités. L'avenir le dira.

Anne-Marie DELCAMP

LES RETRAITÉS DE LA FSU ONT DES PROJETS

Le Collectif de la Section Fédérale des retraités de la FSU 66 s'est réuni le vendredi 10 Mai et vous informe des décisions prises lors de cette réunion.

Tout d'abord le stage en direction des actifs et des retraités sur la question des retraites qui était initialement prévu pour le mois de mars n'a pu être mis en place en temps voulu pour incompatibilité de dates. Il n'est pas enterré pour autant, il devrait avoir lieu après les vacances de la Toussaint avec une thématique élargie concernant à la fois les retraites, la protection sociale, la mutualité et la perte d'autonomie. Ce stage se ferait comme nous le souhaitons avec un responsable national de la FSU spécialiste de ces questions.

Un deuxième sujet a été évoqué : la nécessité de se syndiquer après la fin d'activité. Si cette syndicalisation témoigne de notre attachement à des valeurs qui nous sont chères et de notre solidarité avec les problèmes propres aux actifs, elle est également indispensable pour défendre les revendications propres aux retraités. Ci-dessous le texte adressé aux futurs retraités pour les inciter à poursuivre leur syndicalisation.

Le bureau de la SFR-FSU 66 est ouvert à toutes les questions que vous souhaiteriez voir mises à l'ordre du jour. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues pour élargir le collectif.

Pour la SFR-FSU 66

Paulette Almeras, pauvette-almeras@orange.fr - Roger Gardez, roger.gardez@laposte.net - Jany Philibert, janyphil@gmail.com - Patrick Flippe, p.flippe@orange.fr

A nos camarades futurs retraités...

La retraite n'est pas synonyme d'assoupissement syndical

La FSU-retraités rassemble, dans la vigilance et l'action, un nombre croissant de collègues pour qui la **défense** des intérêts des personnels et de l'Education Nationale reste une dure réalité. La politique gouvernementale menée ces dernières années en a amplement démontré la nécessité.

Cette **lutte** ne finit pas avec l'arrêt de l'activité professionnelle dans les établissements. Elle ne fait que s'amplifier aux côtés des actifs pour la défense commune et celle des spécificités liées à l'âge: santé, dépendance etc...

Si on peut espérer de meilleures relations grâce à un changement politique, la poursuite de la **syndicalisation-retraité**, dans chacun de nos syndicats membres de la FSU, reste notre meilleure chance, par la force représentée, d'aboutir à la satisfaction de nos revendications.

Bien syndicalement bien sûr !

Paulette, Jany, Patrick et Roger

CREATION D'UN NOUVEAU SYNDICAT FSU.

Le 29 mars 2012, à Dinard (Ille et Vilaine), a été créé le SNUITAM – FSU (syndicat national unitaire interministériel des territoires, de l'agriculture et de la mer), en présence de Bernadette GROISON, secrétaire générale de la FSU.

Le SNUITAM est né de la fusion de 3 syndicats FSU (Agriculture, Equipement, Mer). Il regroupe des personnels travaillant dans les Directions Départementales Interministérielles et dans des services et établissements publics des 2 ministères MAAPRAT* et MEDDTL**.

Le syndicat s'engage à défendre le service public, l'emploi, les salaires et les statuts des personnels. Il entend porter les valeurs de la FSU et développer son audience dans tous les services. Il réaffirme sa volonté de développer l'unité syndicale et l'unité d'action des personnels.

A l'issue du congrès, les délégués se sont promis de porter la dynamique de ce projet partagé par tous, dès demain, dans leurs services.

* MAAPRAT : ministère de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire

** MEDDTL : ministère de l'environnement, du développement durable, des transports et du logement